



# VEO BALAD

## rando des châteaux

### PESSAC-LÉOGNAN

## SAMEDI 8 MAI 2010

### rando VTT et pedestre

## VEO COMPÉT



Complexe sportif d'Ornon  
Villenave d'Ornon (33)  
renseignements : 05 57 99 52 19  
<http://veobalad.e-monsite.com>



PESSAC-LÉOGNAN





# VEOBALAD

## RANDONNEE VTT

DISTANCE	CODE	HEURE DEPART
15 km	RC 1	9 h 30
25 km	RC 2	
40 km	RC 3	
55 km	RC 4	

## RANDONNEE PEDESTRE

DISTANCE	CODE	HEURE DEPART
15 km	RP 1	9 h 30

# VEOCOMPET



TYPE/DISTANCE	CODE	HEURE DEPART
	Nom mes Fem mes	
<b>Epreuve 1</b>	<b>15 km</b>	12 h 10
<b>Minimes G et F</b> né(e)s en 1996 et 1997	<b>MG MF</b>	
<b>Epreuve 2</b>	<b>25 km</b>	
<b>Cadet(te)s</b> né(e)s en 1994 et 1995	<b>CG CF</b>	
<b>Epreuve 3</b>	<b>40 km</b>	
<b>Juniors</b> né(e)s en 1992 et 1993	<b>JG JF</b>	
<b>Seniors Dames</b> nées en 1991 et -	<b>SD</b>	12 h 05
<b>Masters 3</b> nés en 1960 et -	<b>M3</b>	
<b>Epreuve 4</b>	<b>55 km</b>	12 h 00
<b>Espoirs</b> nés de 1991 à 1988	<b>EH</b>	
<b>Seniors Hommes</b> nés de 1987 à 1981	<b>SH</b>	
<b>Masters 1</b> nés de 1980 à 1971	<b>M1</b>	
<b>Master 2</b> nés de 1970 à 1961	<b>M2</b>	

# VEOKIDS

CATEGORIE	DISTANCE	CODE		HEURE DEPART
		Garçons	Filles	
<b>Poussin(es)</b> né(e)s en 2002, 2003, 2004	1 tour	2 km	PG PF	15 h 00
<b>Pupilles</b> né(e)s entre 2000 et 2001	2 tours	4 km	PUG PUF	Après l'arrivée des Poussins
<b>Benjamin(e)s</b> né(e)s entre 1998 et 1999	3 tours	6 km	BEG BEF	Après l'arrivée des Pupilles

## REGLEMENT

L'esprit « Randonnée des Châteaux Pessac-Léognan », c'est la convivialité et la découverte. Cela permet d'aller à son rythme, avec le maximum de plaisir et de sécurité. Alors, pour que chacun puisse être satisfait, quelques règles s'imposent. Chaque circuit est composé d'une boucle unique dont la distance est reconnaissable à la couleur de la flèche à suivre.

## COMPETITION ET RANDONNEE

**Port du casque rigide obligatoire pour tous.**

**Respect du code de la route**

**Interdiction absolue de traverser dans les rangs de vigne**

**Respect des lieux et de la nature**

**Respect du Code du Vététiste**

Heures limites de passage : les carrefours seront gardés jusqu'à une heure définie au départ. Bien vous informer.

Une moto fermera les postes de sécurité à cette heure donnée. Ensuite, il faudra respecter les priorités aux traversées de carrefours.

Tout abandon devra être signaler sur la ligne d'arrivée.

Désistement par lettre avec justificatif jusqu'au 30 avril 2010 (3 € seront conservés pour frais de dossier).

L'organisateur a souscrit une assurance pour les participants non-licenciés, les licenciés étant couvert par leur licence.

Lors des passages dans les propriétés privées, les propriétaires déclinent toute responsabilité en cas d'accident matériel.

Tous les participants devront respecter les consignes de l'organisateur.

## RANDONNEE VTT

La randonnée VTT 15 km est ouverte à tous. La randonnée VTT 25 km est ouverte à partir de 12 ans. La randonnée VTT 40 km est ouverte à partir de 16 ans et celle de 55 km à partir de 18 ans.

## RANDONNEE PEDESTRE

Nous proposons un circuit de 15 km ne nécessitant pas la fourniture d'un certificat médical ou d'une licence.

Les participants auront accès au ravitaillement prévu à cet effet.

## COMPETITION

Un certificat médical obligatoire de non-contre indication à la pratique du VTT en compétition de moins de trois mois devra être joint à l'inscription pour les non-licenciés.

Licenciés : photocopie de la licence.

Des points de contrôle de passage seront disséminés sur le parcours pour enregistrement des passages.

Récompenses et prix en nature.

Seule la compétition donne lieu à un classement et une prise de temps.

Un supplément de 2 € sera réclamé pour toute inscription sur place

## INFORMATIONS

**Le droit d'inscription comprend :**

- Le droit d'organisation de la Fédération Française de Cyclisme
- Les reversements à la Fédération Française de Cyclisme
- Les frais d'inscription
- Les frais de sécurité
- les frais de balisage
- Les frais de classement (compétition)
- L'animation
- Le cadeau souvenir pour tous offert par le Syndicat Pessac-Léognan
- Le ravitaillement sur les parcours et à l'arrivée offert par les Jus de Fruits RAMSES et DECATHLON Villenave d'Ornon
- Le service médical assuré par la PROTECTION CIVILE
- Tous les résultats des compétitions sur internet (<http://veobalad.e-monsite.com>)

**LES SERVICES AU « VILLAGE DEPART/ARRIVEE » :**

- Le Parking aménagé et gratuit
- La buvette, sandwicherie
- Les animations et satnds expos.
- Possibilité de douches
- Le lavage des vélos

### LE PROGRAMME

**Vendredi 7 mai**

17 h à 19 h 00 : retrait des plaques - Inscriptions

**Samedi 8 mai**

8 h 00 : ouverture des inscriptions - retrait des plaques

9 h 30 : Départs échelonnés de VéOBalaD

12 h 00 : Départ échelonnés de VéOCompÉT

14 h 45 : Cérémonie protocolaire VéOCompÉT

15 h 30 : VéOKidS

17 h 00 : Cérémonie protocolaire VéOKidS  
Vin d'Honneur

Nouveau !

### VéOBaby

L'organisation met ce nouveau service, VéOBaBy à la disposition gratuitement des parents qui désirent participer à l'épreuve. Une directrice et des animateurs diplômés du Centre de Loisirs s'occuperont de vos enfants dès l'âge de 3 ans, vous permettant de partir sur votre VTT en toute décontraction.

Pour cela, veuillez contacter l'organisateur pour remplir les formalités avant le 30 avril 2010.

**1 seule condition obligatoire : inscription à l'avance**

**POUR CONTACTER L'ORGANISATEUR**  
05 57 99 52 19

[gandolfi.herve@mairie-villenavedornon.fr](mailto:gandolfi.herve@mairie-villenavedornon.fr)  
<http://veobalad.e-monsite.com>

Par courrier, les bulletins d'inscription seront accompagnés du montant de l'engagement et seront adressés avant le 2 mai 2010 à :

**VEOBALAD - Service des Sports et de l'animation**  
BP 97 - 33883 Villenave d'Ornon cedex  
Sur place, avant l'épreuve dans la mesure des places restantes (**1000 inscriptions maximum**)



### VéOCompÉT

2ème manche  
Samedi 8 mai 2009 - Villenave d'Ornon (33)



# BULLETIN D'INSCRIPTION

A photocopier en cas de demandes multiples

Année de naissance :

Sexe : Masculin  Féminin

Nom

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Prénom

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

E-mail : .....

N° de licence : ..... Club : .....

Licence : FFC  UFOLEP  FSGT  FFCT  Autres

## CHOIX DE L'EPREUVE

### VEOBALAD

- Parcours 15 km Code
- Parcours 25 km Code
- Parcours 40 km Code
- Parcours 55 km Code

### VEOCOMPET

- Epreuve 1 Code
- Epreuve 2 Code
- Epreuve 3 Code
- Epreuve 4 Code

### VEOKIDS

## FRAIS D'INSCRIPTION

### VEOBALAD

Randonnée VTT : 7 €

Tarif famille : 2 adultes + 1 enfant et + : 5 €/pers.

Randonnée pédestre : 3 €

### VEOCOMPET

Licenciés FFC, UFOLEP, FSGT : 10 €

Non licenciés : 11 €

Inscriptions sur place majorées : + 2 €

### VEOKIDS

- 2 €

## RESERVE ORGANISATION

Payé :

N° de plaque

Le randonneur s'engage sous son entière responsabilité. Il déclare que son état de santé lui permet de participer à la randonnée et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance dû à un mauvais état de santé ou fausse déclaration. Il s'engage également à respecter le Code de la route et les consignes des organisateurs. Le port du casque est obligatoire.

Je déclare être en possession d'une assurance en responsabilité civile.

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement et les conditions de l'épreuve et m'engage à les respecter.

Je joins un chèque de règlement à l'ordre du *Trésor Public* d'un montant de ..... €, comprenant.....participations

L'organisateur se réserve le droit d'exploiter les images et les reportages vidéos réalisés pendant la manifestation dans le but de promouvoir «VéOAlaD». En vous inscrivant à cette épreuve vous abandonnez votre droit à l'image..

Signature

Pour les mineurs  
Signature des parents obligatoire